

Professeur Mohamed Lhadj :

26 000 malades ont bénéficié de soins à domicile

■ Environ 26 000 malades ont bénéficié de soins à domicile à travers le pays, a indiqué, à Alger, le directeur général des structures de soins et de la réforme hospitalière, le professeur Mohamed Lhadj.

Par Yanis F.

Intervenant lors d'une journée d'étude consacrée aux soins à domicile, le Pr Mohamed Lhadj a relevé qu'à ce jour, 4 432 visites à domicile, 17 957 actes de soins et 2 352 entretiens psychologiques ont pu être effectués au domicile des patients, précisant que le concept du soin à domicile requiert une «*place particulière*» dans le système national de santé.

Mis en place en 2014, ce programme suscite un intérêt croissant des citoyens, qui sont de plus en plus demandeurs de ce type de prestations de soins, et la demande est «*de plus en plus importante*», a-t-on souligné.

Selon le ministère de la Santé, durant l'année 2016, plus de 78% des établissements publics de santé de proximité ont assuré l'activité de soins à domicile, prescrite notamment



pour les personnes âgées, handicapées, malades chroniques ou les personnes dépendantes ayant perdu l'autonomie.

A ce propos, le ministère de la Santé ambitionne, pour l'année 2017, une extension des actes prodigués à domicile pour englober les soins ponctuels et continus, voire même des soins de réadaptation et réhabilitation à domicile.

Les soins à domicile sont considérés aujourd'hui comme un «*objectif majeur*» de santé

publique, à même de répondre aux demandes des patients et de leur entourage, a-t-on expliqué. Ce genre de prestations médicales concerne, aussi, le plan national de lutte contre le cancer 2015-2019, qui constitue, selon le ministère de la Santé, «*l'expression d'une volonté et d'un engagement des autorités algériennes pour lutter contre cette maladie*».

Les principales villes du pays sont, aujourd'hui, couvertes par ce programme de soins à domi-

cile en oncologie, avec «*un niveau de satisfaction et de reconnaissance des patients, de leurs familles, ainsi que des médecins-cliniciens traitants*», a précisé la même source.

Dans le même cadre, une enquête menée en décembre 2016 sur un échantillon représentatif de population de patients et/ou leur entourage bénéficiant de ce service, révèle que «*81% des patients étaient satisfaits de leur prise en charge à domicile*». Par ailleurs, «*plus de*

90% des patients se sentent mieux à la maison qu'à l'hôpital».

Quant à la qualité des soins prodigués par le personnel paramédical, les patients ont exprimé une «*satisfaction globale dans plus de 90% des cas*».

Selon l'enquête, ce dispositif d'hospitalisation (soins à domicile) a permis à plus de 95% des malades d'avoir «*une meilleure organisation de leur temps*».

La même enquête s'est intéressée à l'évaluation de la prise en charge psychologique des patients et/ou leur entourage à domicile par une équipe de 5 psychologues qui se déplacent au domicile des patients, des résultats «*très encourageants*» sont à noter.

La majorité des personnes ayant bénéficié de ce service ont déclaré être «*à l'aise*» pour parler à un psychologue à domicile, et «*96% des patients interrogés déclarent une amélioration de leur état psychologiques et une meilleure acceptation de leur maladie, à l'issue des entretiens avec un psychologue à domicile*». Enfin, «*plus de 95% des patients recommandent les psychologues à d'autres patients, et c'est en soi le meilleur indicateur de satisfaction des patients pris en charge à domicile*», relève la même source.

Y. F./APS